

APPROUVÉ POUR UNE UTILISATION EN FRANCE UNIQUEMENT

Morgan Stanley Investment Funds US Growth Fund - A Parts (Classe d'actions de capitalisation)

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce Fonds présente, au regard des attentes de l'Autorité des Marchés Financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion.

Objectif D'Investissement

Croissance à long terme de votre investissement.

Approche d'investissement

Nous recherchons des sociétés établies et émergentes de qualité supérieure qui bénéficient d'atouts concurrentiels durables, de rendements du free cash-flow élevés et de tendances favorables en matière de rendement du capital investi. Nous nous concentrons sur la croissance à long terme plutôt que sur les événements à court terme, avec une sélection de titres basée sur une analyse fondamentale rigoureuse.

Nos équipes d'investissement

	ARRIVÉE DANS L'ENTREPRISE	ANNÉES D'EXPÉRIENCE DE L'INVESTISSEMENT
Dennis Lynch, Head of Counterpoint Global	1998	27
Sam Chainani, Managing Director	1996	25
Jason Yeung, Managing Director	2002	24
Armistead Nash, Managing Director	2002	21
David Cohen, Managing Director	1993	33
Alexander Norton, Executive Director	2000	26

Les membres de l'équipe peuvent changer à tout moment et sans préavis.

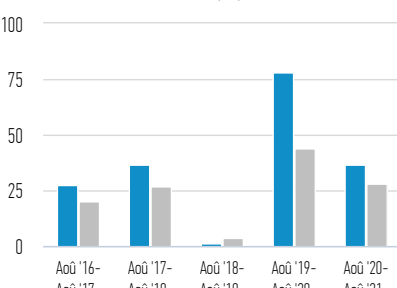
Classe A Actions (en %, nettes de frais) Par rapport à l'indice en USD

Performance de 100 USD investis depuis le lancement (valeur de rachat)



— Classe A Parts
— Russell 1000 Growth Net 30% Withholding Tax TR Index

Période de performance sur 12 mois jusqu'à la dernière fin de mois (%)



■ Classe A Parts
■ Russell 1000 Growth Net 30% Withholding Tax TR Index

Performances des investissements (en %, nettes de frais) en USD

	Cumulatif (%)			Annualisé (% p.a.)				
	1 M	3 M	DEPUIS LE DÉBUT D'ANNÉE	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	LANCEMENT
Classe A Parts	1,32	14,71	14,50	36,68	34,93	33,70	22,49	11,24
Russell 1000 Growth Net 30% Withholding Tax TR Index	3,72	13,82	20,89	28,23	24,21	23,91	18,95	9,59

Performances calendaires (%)

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Classe A Parts	115,52	21,40	4,78	43,06	-3,14	10,53	6,19
Russell 1000 Growth Net 30% Withholding Tax TR Index	38,08	35,88	-1,89	29,67	6,56	5,19	12,54

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations de change. Tous les calculs des données de performance sont basés sur une comparaison de la VL, sont exprimés nets de frais et ne prennent pas en compte les commissions et coûts relatifs à l'émission et au rachat de parts. La source de toutes les données relatives aux performances et aux indices est Morgan Stanley Investment Management.



NOTE GLOBALE MORNINGSTAR*

EAA FUND US LARGE-CAP GROWTH EQUITY

CLASSE A PARTS

Sur 579 fonds. Sur la base d'un rendement absolu ajusté du risque. Actions de classe A: Notation de 5 étoiles pendant 3 ans; Notation de 5 étoiles pendant 5 ans; Notation de 5 étoiles pendant 10 ans.

Type de part

	CLASSE A
Devise	Dollar américain
ISIN	LU0073232471
Bloomberg	MORUEGI LX
Date de lancement	01 Février 1997
Valeur liquidative	\$ 301,93

Caractéristiques du fonds

Lancement du Fonds	01 Août 1992
Devise de référence	Dollar américain
Indice de référence	Russell 1000 Growth Net 30% Withholding Tax TR Index
Total de l'actif	\$ 7,4 milliard(s)
Structure	Luxembourg SICAV

Frais (%)

	CLASSE A
Droits d'entrée max	5,75
Frais courants	1,64
Frais de gestion	1,40

Le montant indiqué des droits d'entrée est le maximum possible. Dans certains cas vous pourrez payer moins ; votre conseiller financier peut vous aider à déterminer ce montant. Les frais courants reflètent les paiements et frais engagés lors du fonctionnement du fonds et sont déduits des actifs du fonds pour la période. Ils incluent les commissions et frais de gestion, de fiducie/dépôt et d'administration. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la section sur les charges et les frais associés du Prospectus.

Souscriptions (USD)

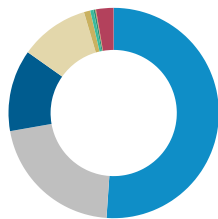
	CLASSE A
Investissement initial minimum	0
Investissement suivant minimum	0

Statistiques (3 ans annualisés)

	CLASSE A	INDICE DE RÉFÉRENCE
Rendement excédentaire (%)	10,72	--
Alpha (de Jensen)	7,96	--
Bêta	1,12	1,00
Ratio d'information	0,69	--
Corrélation	0,68	1,00
Ratio de Sharpe	1,26	1,17
Tracking error (%)	15,46	--
Volatilité du fonds (Écart-type) (%)	26,85	19,72
Participation à la baisse	90,66	100,00
Participation à la hausse	120,40	100,00

Caractéristiques

	FONDS	INDICE DE RÉFÉRENCE
Part active (%)	91,22	--
Croissance du BPA sur 5 ans (%)	43,42	28,59
Médiane pondérée du ratio dette/capitaux propres (%)	49,90	69,86
Rendement des dividendes (%)	0,04	0,66
Nombre de positions	50	496
Retour sur capitaux investis (%)	0,58	26,20
Croissance des ventes (%)	43,27	12,93
Capitalisation boursière médiane pondérée (mrd \$)	57,72	316,19

Allocation sectorielle (% de l'actif net)^{1,2}

	FONDS	INDICE DE RÉFÉRENCE
Technologie de l'information	50,87	44,58
Services de communication	21,04	13,02
Santé	12,51	9,32
Biens de consommation discrectionnaires	10,59	17,87
Valeurs industrielles	0,96	5,96
Services financiers	0,51	2,41
Matériaux	0,26	1,01
Autres	0,11	--
Liquidités	2,69	--

Valeurs principales (% de l'actif net)³

	FONDS	INDICE DE RÉFÉRENCE
Shopify Inc	6,27	--
Snap Inc	5,58	--
Snowflake Inc	5,50	0,15
Square Inc	5,46	0,46
Cloudflare Inc	5,01	0,13
Twitter Inc	4,70	0,02
Roblox Corp	3,62	--
Zoom Video Communications Inc	3,60	0,27
Twilio Inc	3,41	0,07
Nvidia Corp	2,87	2,38
Total	46,02	--

¹ La somme peut être différente de 100% en raison de l'exclusion de certains actifs.

² Pour de plus amples informations sur la classification sectorielle et les définitions, veuillez consulter le site www.msci.com/gics et le glossaire sur www.morganstanley.com/im.

³ Ces allocations de titres et de pourcentages sont données à titre indicatif uniquement et ne constituent pas un conseil d'investissement ou une recommandation au sujet des titres ou investissements cités et ne doivent pas être interprétées comme telles.

Pour prendre connaissance de tous les risques, veuillez consulter le Prospectus disponible sur www.morganstanleyinvestmentfunds.com. Toutes les données sont au 31.08.2021 et peuvent changer tous les jours.

Distribution transfrontalière de fonds dans l'UE - Informations importantes

Il s'agit d'une communication promotionnelle. Les demandes de souscription dans des parts du Fonds ne devraient pas être effectuées sans consultation préalable du prospectus actuel et du document d'information clé de l'investisseur (« KIID »), documents disponibles en anglais et dans la langue officielle de votre juridiction à l'adresse morganstanleyinvestmentfunds.com, et gratuitement au siège social de Morgan Stanley Investment Funds, European Bank and Business Centre, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, R.C.S. Luxembourg B 29 192. Une synthèse des droits des investisseurs est disponible en anglais sur le même site.

Si la société de gestion du Fonds concerné décide de mettre fin à l'accord de commercialisation dans tout pays de l'EEE où ce Fonds est enregistré à

Classe d'actions A - Profil de risque et de rendement**Risque Faible****Risque élevé****Rendements potentiellement plus faibles****Rendements potentiellement plus élevés**

La catégorie de risque et de rendement indiquée repose sur des données historiques.

- Les données historiques ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- Ainsi, cette catégorie peut varier dans le temps.
- Plus la catégorie est élevée, plus le potentiel de rendement est important, tout comme le risque de perte du placement. La catégorie 1 ne fait pas référence à un placement dépourvu de risque.
- Le fonds appartient à cette catégorie car il investit dans des actions de sociétés et le rendement simulé et/ou enregistré du fonds a historiquement connu des hausses et des baisses de forte amplitude.
- La variation des taux de change entre la devise du fonds et celles des investissements effectués par celui-ci peut avoir un impact sur la valeur du fonds.

Cette classification ne tient pas compte d'autres facteurs de risque qui doivent être analysés avant de prendre une décision d'investissement, tels que :

- Le fonds a recours à d'autres parties pour fournir certains services, réaliser des investissements ou des opérations. Le fonds peut subir des pertes financières en cas de faillite de ces parties.
- Le nombre d'acheteurs ou de vendeurs peut être trop faible, ce qui peut avoir une incidence sur la capacité du fonds à acheter ou vendre des titres.
- L'investissement dans les actions A chinoises via les programmes Shanghai-Hong Kong et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect peut également entraîner des risques supplémentaires, comme les risques liés à la propriété d'actions.
- Investir sur les marchés émergents est plus risqué dans la mesure où les systèmes politiques, juridiques et opérationnels y sont parfois moins développés que dans les pays industrialisés.
- La performance passée n'est pas un indicateur fiable des performances futures. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des taux de change. Le montant des placements et les revenus qui en découlent peuvent baisser ou augmenter et les investisseurs peuvent perdre l'intégralité ou une partie de leurs investissements.
- La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent fluctuer et rien ne garantit que le Fonds atteindra ses objectifs de placement.
- Les investissements pouvant être réalisés dans des devises diverses, les fluctuations des taux de change entre les devises peuvent entraîner des évolutions à la hausse ou à la baisse de la valeur des investissements. En outre, la valeur des investissements peut être affectée par les variations de change entre la monnaie de référence de l'investisseur et la devise de référence des placements.

Classes d'actions A supplémentaires

	DEVISE	LANCEMENT	ISIN	BLOOMBERG
A (EUR)	EUR	26.02.2021	LU2295319565	MOFUGAE LX
AH (EUR)	EUR	31.10.2006	LU0266117414	MSUEGAH LX
AX	USD	31.01.2006	LU0239688517	MSUEGAX LX

la vente, elle le fera conformément aux règles UCITS en vigueur.

DÉFINITIONS

La **part active** est une mesure du pourcentage de participations dans un portefeuille de gestionnaire qui diffère de l'indice de référence (basée sur les positions et la pondération des positions). Les scores de part active sont compris entre 0% et 100%. Un score de 100% indique une déviation totale de l'indice de référence. Le calcul de la part active peut regrouper les participations ayant la même exposition économique. **L'alpha** (de Jensen) est une mesure de la performance corrigée du risque qui représente l'excès ou le déficit de rendement moyen d'un portefeuille ou d'un investissement par rapport à celui prévu par le modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF) compte tenu du bêta du portefeuille ou de l'investissement et du

rendement moyen du marché. Avant le 30 juin 2018, l'alpha était calculé comme le rendement excédentaire du fonds par rapport à l'indice de référence. **Bloomberg** désigne le « Bloomberg Global Identifier (BBGID) ». Il s'agit d'un code alphanumérique unique de 12 caractères qui permet d'identifier des valeurs mobilières, telles que les compartiments de la plateforme Morgan Stanley Investment Funds, au niveau des classes d'actions, sur un terminal Bloomberg. Le terminal Bloomberg, un système fourni par Bloomberg L.P., permet aux analystes d'accéder en temps réel aux données des marchés financiers et d'effectuer des analyses. Chaque code Bloomberg commence avec le même préfixe BBG, suivi de neuf autres caractères. Nous avons inclus dans le présent guide le code Bloomberg de chaque classe d'actions de chacun des fonds. Le **bêta** est une mesure de la volatilité relative d'un fonds par rapport aux mouvements haussiers ou baissiers du marché. Un bêta supérieur à 1,0 caractérise une émission ou un fonds qui fluctuera plus que le marché, tandis qu'un bêta inférieur à 1,0 caractérise une émission ou un fonds qui fluctuera moins que le marché. Le bêta du marché est toujours égal à 1. La **capitalisation boursière médiane pondérée** correspond au niveau à partir duquel la moitié de la valeur boursière du portefeuille ou d'un indice est investie dans des titres dont la capitalisation boursière est élevée, l'autre moitié étant par conséquent investie dans des titres avec une capitalisation boursière plus faible. Le **R carré** mesure le niveau de corrélation des rendements d'un investissement à un indice. Un R carré de 1,00 signifie que la performance du portefeuille est corrélée à 100% à celle de l'indice, tandis qu'un R carré faible indique un niveau de corrélation moindre entre la performance du portefeuille et celle de l'indice. Le **croissance des ventes** correspond à la hausse des ventes sur une période donnée, souvent annuelle sans l'être systématiquement. Le **taux de croissance du BPA (bénéfice par action)** est la projection de la moyenne pondérée du bénéfice par action pour tous les titres du portefeuille pour les cinq exercices précédents. Le bénéfice par action pour une entreprise est défini comme étant le bénéfice total divisé par le nombre d'actions en circulation. **ISIN** est l'acronyme de « International Securities Identification Number » (numéro d'identification des titres internationaux) ; il s'agit d'un code à 12 caractères composé de chiffres et de lettres, qui identifie les titres de façon distincte. Le **médiane pondérée du ratio dette/capitaux propres** est une mesure de l'endettement d'une entreprise, calculé en divisant son passif total par les capitaux propres. Le **nombre de positions** indiqué correspond à un ordre de grandeur typique et ne constitue pas un nombre maximal. En raison des conditions de marché et des mouvements boursiers, il se peut que le portefeuille soit amené à excéder ces valeurs. La **participation à la hausse/baisse** mesure la performance annualisée dans les marchés haussiers/baissiers par rapport à l'indice de référence du marché. Le **ratio d'information** correspond à l'alpha du portefeuille ou à son rendement excédentaire par unité de risque, tel que mesuré par le tracking error, par rapport à l'indice de référence du portefeuille. Le **ratio de Sharpe** est une mesure ajustée du risque calculée comme le ratio entre le rendement excédentaire et l'écart-type. Le ratio de Sharpe détermine le rendement par unité de risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé, meilleur sera l'historique de performance ajustée du risque. Le **rendement des dividendes** représente le rapport entre le montant des dividendes versés chaque année par une entreprise et le cours de son action. Le **rendement excédentaire** ou la valeur ajoutée (positive ou négative) est le rendement du fonds par rapport au rendement de l'indice de référence. Le **rendement sur le capital** est une mesure de l'efficacité d'une entreprise dans l'allocation du capital sous son contrôle à des investissements rentables ; il se calcule en divisant le revenu net moins les dividendes par le capital total. Le **tracking error** est l'écart-type de la différence entre les rendements d'un investissement et son indice de référence. La **VL** est la valeur liquidative par action du fonds (VL), qui représente la valeur des actifs d'un fonds moins son passif. La **volatilité du fonds (Écart-type)** mesure la disparité des rendements de performance individuels, au sein d'une série de performances, par rapport à la valeur moyenne ou médiane.

INFORMATIONS SUR L'INDICE

L'indice **Russell 1000 Growth Net 30% Withholding Tax TR** mesure la performance du segment de croissance des grandes capitalisations dans l'univers des actions américaines, après une retenue à la source de 30 %. Il comprend les sociétés de l'indice Russell 1000® affichant des ratios cours/valeur comptable plus élevés et des prévisions de croissance plus élevées. L'indice Russell 1000® est un indice composé d'environ 1 000 sociétés parmi les plus grandes des États-Unis, en fonction d'une combinaison de la capitalisation boursière et de la participation actuelle à l'indice.

DISTRIBUTION

Le présent document s'adresse et doit être distribué exclusivement aux personnes résidant dans des juridictions où une telle distribution ou mise à disposition n'est pas contraire aux lois et réglementations locales en vigueur. En particulier, les parts ne peuvent être distribuées à des US persons.

Irlande : MSIM Fund Management (Ireland) Limited. Siège social : The Observatory, 7-11 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 VC42, Irlande. Enregistrée en Irlande en tant que société privée à responsabilité limitée par actions, sous le numéro 616661. MSIM Fund Management (Ireland) Limited est réglementée par la Banque centrale d'Irlande. **Royaume-Uni** : Morgan Stanley Investment Management Limited est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Enregistrée en Angleterre. Numéro d'enregistrement 1981121. Siège social : 25 Cabot Square, Canary Wharf, Londres E14 4QA. **Dubaï** : Morgan Stanley Investment Management Limited (Bureau de représentation, Unit Precinct 3-7th Floor-Unit 701/702, Level 7, Gate Precinct Building 3, Dubai International Financial Centre, Dubai, 506501, Emirats arabes unis. Téléphone : +97 (0)14 709 7158). **Italie** : MSIM Fund Management (Ireland) Limited, succursale de Milan (Sede Secondaria di Milano) est une succursale de MSIM Fund Management (Ireland) Limited, une société enregistrée en Irlande, réglementée par la Banque Centrale d'Irlande et dont le siège social est situé à The Observatory, 7-11 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 VC42, Irlande. MSIM Fund Management (Ireland) Limited succursale de Milan (Sede Secondaria di Milano) dont le siège est situé à Palazzo Serbelloni Corso Venezia, 16 20121 Milano, Italie, est enregistrée en Italie avec le numéro d'entreprise et le numéro de TVA 11488280964. **Pays-Bas** : MSIM Fund Management (Ireland) Limited, Tour Rembrandt, 11e étage Amstelplein 1 1096HA, Pays-Bas. Téléphone : 31 2-0462-1300. Morgan Stanley Investment Management est une succursale de MSIM Fund Management (Ireland) Limited. MSIM Fund Management (Ireland) Limited est réglementée par la Banque centrale d'Irlande. **France** : MSIM Fund Management (Ireland) Limited, succursale de Paris est une succursale de MSIM Fund Management (Ireland) Limited, une société enregistrée en Irlande, réglementée par la Banque Centrale d'Irlande et dont le siège social est situé à The Observatory, 7-11 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 VC42, Irlande. MSIM Fund Management (Ireland) Limited (succursale de Paris), dont le siège est situé au 61 rue de Monceau 75008 Paris, France, est enregistrée en France avec le numéro d'entreprise 890 071 863 RCS. **Espagne** : MSIM Fund Management (Ireland) Limited (Sucursal en España) est une succursale de MSIM Fund Management (Ireland) Limited, société enregistrée en Irlande, réglementée par la Banque Centrale d'Irlande et dont le siège social est situé à The Observatory, 7-11 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 VC42, Irlande. MSIM Fund Management (Ireland) Limited (Sucursal en España), sise Calle Serrano 55, 28006, Madrid, Espagne, est enregistrée en Espagne avec le numéro d'identification fiscale W0058820B. **Suisse** : Morgan Stanley & Co. International plc, Londres, succursale de Zurich, autorisée et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA »). Enregistrée au registre du commerce de Zurich sous le numéro CHE-115.415.770. Siège social : Beethovenstrasse 33, 8002 Zurich, Suisse, Téléphone : +41 (0) 44 588 1000. Fax : +41(0) 44 588 1074.

Australie : La présente publication est diffusée en Australie par Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Limited ACN : 122040037, licence AFS No 314182, qui accepte la responsabilité de son contenu. La présente publication ainsi que l'accès à celle-ci sont réservés aux « wholesale clients » au sens que revêt ce terme dans la loi sur les sociétés en vigueur en Australie. **Hong Kong** : Le présent document est publié par Morgan Stanley Asia Limited aux fins d'utilisation à Hong Kong et ne peut être diffusé qu'auprès d'« investisseurs professionnels » au sens du Securities and Futures Ordinance (décret sur les valeurs mobilières et les contrats à terme) de Hong Kong (Cap 571). Le contenu du présent document n'a été révisé ni approuvé par aucune autorité de réglementation, y compris la Securities and Futures Commission (autorité de réglementation des valeurs mobilières et des contrats à terme) de Hong Kong. En conséquence, à moins que la loi en vigueur ne prévienne des exceptions, ce document ne devra pas être publié, diffusé, distribué ou adressé aux particuliers résidant à Hong Kong, ni mis à leur disposition. **Singapour** : L'objet de ce document ne saurait être considéré comme une offre de souscription ou d'achat, directe ou indirecte, présentée au public ou à des membres du public de Singapour autres que (i) des investisseurs institutionnels selon la définition de la section 304 de la Securities and Futures Act (« SFA »), chapitre 289, (ii) des « personnes concernées » (ce qui inclut les investisseurs accrédités) au sens de la section 305 de la SFA, la distribution du présent document étant conforme aux conditions énoncées à la section 305 de la SFA, ou (iii) les personnes concernées par toute autre disposition applicable de la SFA, et conformément aux conditions de celle-ci. En particulier, l'offre de parts de fonds d'investissement qui ne sont pas autorisés ou reconnus par la MAS à la clientèle de détail est interdite. Aucun document écrit distribué aux personnes susmentionnées et en rapport avec une offre n'est un prospectus au sens défini par la SFA ; en conséquence, la responsabilité juridique en vertu de la SFA relative au contenu des prospectus ne s'applique pas ; les investisseurs doivent déterminer avec prudence si l'investissement convient à leur situation. Ce document n'a pas été examiné par l'autorité monétaire de Singapour.

Chili : Les Fonds ou les participations dans les Fonds ne sont pas enregistrés dans le Registre des valeurs offshore (el Registro de Valores Extranjeros) et ne sont pas soumis à la surveillance de la Commission du marché financier (la Comisión para el Mercado Financiero). Le présent document et les

autres documents relatifs à l'offre de participations dans le Fonds ne constituent pas une offre publique ni une invitation à souscrire ou à acheter des participations dans le Fonds en République du Chili, si ce n'est à des acheteurs identifiés de manière individuelle dans le cadre d'une offre privée au sens de l'Article 4 de la Loi chilienne sur les valeurs mobilières (la Ley del Mercado de Valores) (une offre qui n'est pas « adressée au grand public ou à un secteur ou à une catégorie spécifique de celui-ci »).

Pérou : Les participations dans le Fonds n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au Pérou en vertu du Decreto Legislativo 862 : Ley de Fondos de Inversión y sus Sociedades Administradoras ou en vertu du Decreto Legislativo 861 : Ley del Mercado de Valores (la « Loi sur le marché des valeurs mobilières »), et sont offerts uniquement aux investisseurs institutionnels (tels que définis à l'article 8 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières) dans le cadre d'un placement privé, conformément à l'article 5 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières. Les participations dans le Fonds n'ont pas été inscrites au Registre public du marché des valeurs mobilières (Registro Público del Mercado de Valores) tenu par la Superintendencia del Mercado de Valores, et l'offre des participations dans le Fonds au Pérou n'est pas soumise à la supervision de cette dernière. Tout transfert des participations dans le Fonds est soumis aux limitations prévues par la Loi sur le marché des valeurs mobilières et ses règlements d'application.

INFORMATIONS IMPORTANTES

EMEA : Cette communication promotionnelle est publiée par MSIM Fund Management (Ireland) Limited. MSIM Fund Management (Ireland) Limited est réglementée par la Banque centrale d'Irlande. MSIM Fund Management (Ireland) Limited est une société privée à responsabilité limitée par actions immatriculée en Irlande sous le numéro 616661 et dont le siège social est situé à l'adresse The Observatory, 7-11 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 VC42, Irlande.

Le présent document contient des informations concernant le compartiment (le « Fonds ») de Morgan Stanley Investment Funds, société d'investissement à capital variable domiciliée au Luxembourg. Morgan Stanley Investment Funds (la « Société ») est enregistrée dans le Grand-Duché de Luxembourg en tant qu'organisme de placement collectif, conformément à la Partie 1 de la Loi du 17 décembre 2010, dans sa version modifiée. La Société est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM »).

Les demandes de souscription de parts du Fonds ne doivent pas être effectuées sans consultation préalable du Prospectus en vigueur, du Document d'informations clés pour l'investisseur (« DICI »), des rapports annuel et semestriel (les « Documents d'offre »), ou d'autres documents disponibles dans votre juridiction locale qui sont disponibles gratuitement auprès du siège social : European Bank and Business Centre, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, R.C.S. Luxembourg B 29 192. De plus, tous les investisseurs italiens doivent se reporter au « Formulaire d'inscription complet », et tous les investisseurs de Hong Kong doivent se reporter au paragraphe « Informations supplémentaires pour les investisseurs de Hong Kong », tels que précisé dans le Prospectus. Des exemplaires du Prospectus, du DICI, des statuts et des rapports annuels et semestriels, en allemand, ainsi que d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse. Le représentant en Suisse est Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, 1204 Genève. L'agent payeur en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, 1204 Genève. Le présent document a été élaboré uniquement à titre d'information ; il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'achat ou de vente de titres particuliers, ou d'adoption d'une stratégie de placement particulière.

Tout indice mentionné dans le présent document est la propriété intellectuelle du concédant concerné (y compris les marques déposées). Les produits basés sur des indices ne sont pas parrainés, avalisés, vendus ou promus par le concédant concerné, qui se dégage de toute responsabilité à l'égard de tels produits.

Tous les investissements comportent des risques, y compris l'éventuelle perte du montant en capital. Les informations contenues dans le présent document ne reposent pas sur la situation d'un client en particulier. Elles ne constituent pas un conseil d'investissement et ne doivent pas être interprétées comme constituant un conseil en matière fiscale, comptable, juridique ou réglementaire. Avant de prendre une décision d'investissement, les investisseurs doivent solliciter l'avis d'un conseiller juridique et financier indépendant, y compris s'agissant des conséquences fiscales.

Les informations contenues dans le présent document ne sont pas une recommandation ou une « analyse financière » et sont classées

comme des « informations publicitaires » conformément à la réglementation européenne ou suisse applicable. Cela signifie que ces informations publicitaires (a) n'ont pas été préparées conformément aux obligations juridiques visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière et (b) ne sont soumises à aucune interdiction de transaction préalable à la diffusion d'analyses financières.

MSIM n'autorise pas les intermédiaires financiers à utiliser et distribuer ce document, à moins que cette utilisation et cette distribution ne soient effectuées conformément aux lois et réglementations applicables. MSIM ne peut être tenu responsable et se décharge de toute responsabilité en cas d'utilisation, abusive ou non, de ce document par tout intermédiaire financier. Si vous êtes un distributeur de Morgan Stanley Investment Funds, il est possible que vous puissiez distribuer certains fonds, tous les fonds ou des parts de certains fonds. Veuillez vous reporter à votre contrat de sous-distribution avant de transmettre des informations sur les fonds à vos clients.

Il est interdit de reproduire, copier ou transmettre tout ou partie de ce travail ou d'en communiquer le contenu, même partiellement, à des tiers sans le consentement écrit exprès de MSIM.

Toutes les informations contenues dans le présent document sont la propriété des auteurs et sont protégées par la loi sur les droits d'auteur.

Ce document peut être traduit dans d'autres langues. Lorsqu'une telle traduction est faite, seule la version anglaise fait foi. S'il y a des divergences entre la version anglaise et toute version de ce document dans une autre langue, la version anglaise prévaut.

*MORNINGSTAR

La notation Morningstar™ des fonds, ou « notation à base d'étoiles », est calculée pour les produits gérés (incluant les fonds communs de placement, les sous-comptes d'assurance vie à annuités et capital variables, les fonds négociés en bourse, les fonds fermés et les comptes séparés) disposant d'un historique d'au moins trois ans. Les fonds négociés en bourse et les fonds communs de placement à capital variable sont considérés comme un seul et même ensemble à des fins de comparaison. La notation est calculée sur la base d'une mesure du rendement ajusté du risque effectuée par Morningstar qui comptabilise la variation de performance excédentaire mensuelle d'un produit géré, en mettant davantage l'accent sur les variations baissières et en valorisant les performances constantes. Dans chaque catégorie, les produits qui se classent dans la tranche des 10% les plus performants obtiennent 5 étoiles, les 22,5% suivants reçoivent 4 étoiles, les 35% suivants 3 étoiles, les 22,5% suivants 2 étoiles et les 10% restants 1 étoile. La Note globale Morningstar d'un produit géré est dérivée d'une moyenne pondérée des chiffres de la performance associés à ses indicateurs de notation Morningstar à trois, cinq et dix ans (le cas échéant). Les pondérations sont les suivantes : 100% pour la notation à trois ans entre 36 et 59 mois de rendements totaux, 60% pour la notation à cinq ans / 40% pour la notation à trois ans de 60 à 119 mois de rendements totaux et 50% pour la notation à dix ans / 30% pour la notation à cinq ans / 20% pour la notation à trois ans à partir de 120 mois de rendements totaux. Bien que la formule de notation globale à base d'étoiles à dix ans semble être celle qui donne le plus de poids à la période de dix ans, la période de trois ans la plus récente est en réalité celle qui a le plus d'impact, car elle est incluse dans les trois périodes de notation. Les notes ne tiennent pas compte des commissions de souscription.

La **catégorie Europe/Asie et Afrique du Sud (EAA)** inclut des fonds domiciliés dans les marchés européens, les marchés asiatiques transfrontaliers majeurs où un nombre significatif de fonds OPCVM européens sont disponibles (principalement Hong Kong, Singapour et Taïwan), en Afrique du Sud et dans une sélection d'autres marchés asiatiques et africains où Morningstar estime que l'inclusion des fonds dans le système de classification EAA est bénéfique pour les investisseurs.

© 2021 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenus ; (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées ; et (3) ne sauraient prétendre à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'opportunité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenus ne sont responsables des préjudices ou des pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**